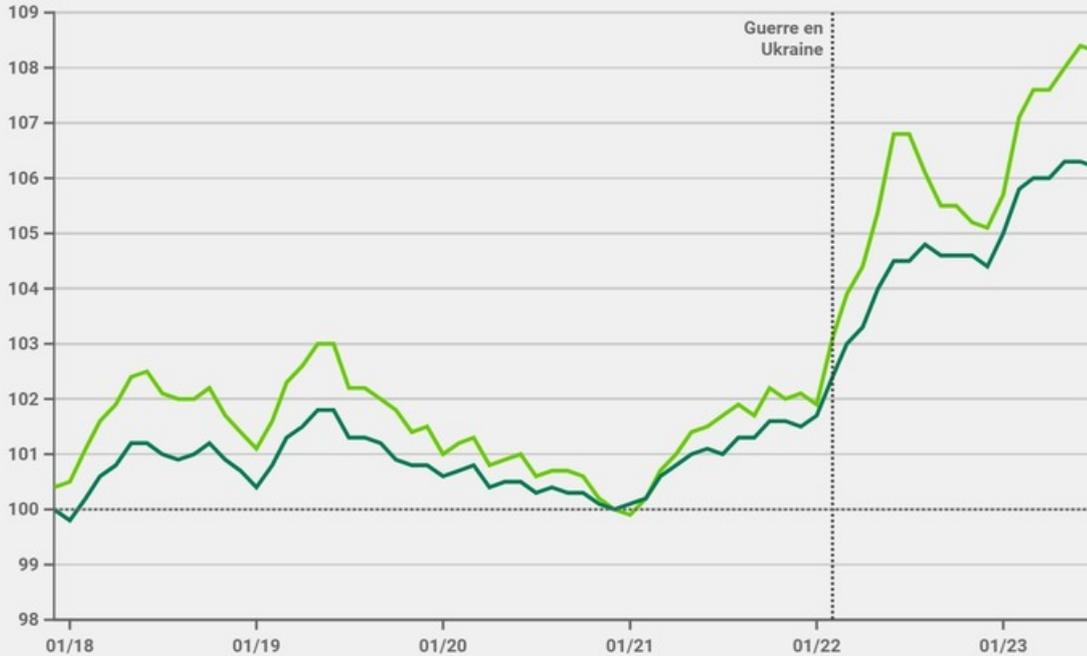


15.08.2023 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Malgré la haute saison des vacances, le prix des vols a diminué en juillet

L'inflation ressentie est plus élevée que celle de l'IPC

Indice Comparis des prix à la consommation vs indice suisse des prix à la consommation



Mois de référence : décembre 2020 (correspond à 100 %)

Source : indice Comparis des prix à la consommation en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich | OFS

comparis.ch

Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation juillet 2023

Malgré la haute saison des vacances, le prix des vols a diminué en juillet

En juillet 2023, les prix des biens de consommation courante ont augmenté de 1,4 % par rapport au même mois de l'année précédente. Par rapport à juin 2023, les prix ont baissé de 0,1 %. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation. Bien qu'il s'agisse des premières vacances d'été avec une liberté totale de voyager depuis la pandémie de coronavirus, le prix des vols notamment a baissé de 10,5 %. « En 2022 et 2023, après les hausses de prix saisonnières disproportionnées au printemps, les voyageuses et voyageurs aériens ont aussi pu profiter d'une baisse des prix saisonnière supérieure à la moyenne durant la période des vacances d'été », explique Dirk Renkert, expert Argent chez Comparis. Cette année, les voyageuses et voyageurs de dernière minute auraient pu faire de très bonnes affaires.

Zurich, le 15 juillet 2023 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 1,4 % entre juillet 2022 et juillet 2023. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 1,6 %.

Prix en baisse par rapport au mois précédent

Par rapport à juin 2023, les prix du panier suisse Comparis ont baissé, de 0,1 % précisément (IPC : -0,1 % également). Le mois précédent, les prix des biens de consommation courante avaient renchéri de 0,3 % (IPC : +0,1 %).

« Le niveau de prix élevé atteint à ce stade conduit à une légère détente de l'inflation. La mesure dans laquelle celle-ci se

poursuivra dépend de l'évolution des futurs moteurs de l'inflation, tels que les augmentations de loyer à venir », commente Dirk Renkert. Il suppose en effet que la hausse des taux hypothécaires entraînera de nouvelles augmentations de loyer, et donc une nouvelle hausse de l'IPC. Il précise que cette évolution est déterminée par la Banque nationale suisse (BNS), qui veut lutter contre l'inflation en augmentant les taux d'intérêt.

Plus forte baisse des prix d'un mois sur l'autre

En juillet, le prix de certains produits a reculé. C'est le cas pour les voyages – malgré les vacances d'été et des prix toujours à un niveau record en comparaison annuelle. Ainsi, les consommatrices et les consommateurs ont payé 10,5 % de moins pour le transport aérien qu'en juin 2023. « En 2022 et 2023, après les hausses de prix saisonnières disproportionnées au printemps, les voyageuses et voyageurs aériens ont aussi pu profiter d'une baisse des prix saisonnières supérieure à la moyenne durant la période des vacances d'été », observe D. Renkert. Cette année, les voyageuses et voyageurs de dernière minute auraient pu faire de très bonnes affaires. « Il est toutefois frappant de constater que depuis la fin de la pandémie de coronavirus, les prix en général ont évolué selon une tendance haussière. En plus de l'augmentation de la demande de voyages suite à la pandémie, les effets de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée pourraient aussi expliquer cette tendance », analyse l'expert Comparis.

En juillet 2023, les voyages à forfait ont également coûté 5,4 % de moins qu'en juin 2023 en raison d'un mécanisme saisonnier comparable.

En outre, les prix des vêtements pour femmes ont baissé (-9,3 %), tout comme ceux des vêtements pour enfants (-7,0 %) et des vêtements pour hommes (-6,7 %).

Plus forte hausse des prix par rapport au mois précédent

Le mois dernier, divers produits ont renchéri. Les prix de la parahôtellerie (appartements de vacances, maisons de repos et de vacances, auberges de jeunesse, refuges, campings, fermes et chambres privées) sont ceux qui ont affiché la plus forte hausse : celle-ci a été de 19,8 % (juin : +2,8 %). « Il y a encore un fort besoin de rattrapage suite à la pandémie de coronavirus ; en février et en juillet, beaucoup de gens partent en vacances et les prix de la parahôtellerie augmentent rapidement. Après les vacances, les prix baissent à nouveau tout aussi rapidement. Nous avons déjà observé ce schéma l'année dernière », explique D. Renkert.

Les consommatrices et les consommateurs doivent également payer plus cher pour certains services de transport individuel tels que la location de voiture – les prix ont augmenté de 11,3 % en juillet (juin : +8,2 %).

Dans le top 5 des produits qui ont le plus augmenté figurent aussi les supports de stockage et les contenus (+4,4 %), les fruits, les légumes, les pommes de terre et les champignons (+2,4 %) ainsi que les produits pour animaux domestiques (+1,7 %).

Inflation : la Suisse loin derrière en comparaison européenne

En regardant au-delà des frontières, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 5,4 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période (dans l'ensemble de l'UE : +6,4 %). En juillet, le taux d'inflation s'établissait à -0,1 % (dans l'ensemble de l'UE : +0,3 %).

Inflation la plus élevée pour les personnes vivant seules de 65 ans ou plus

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 1,9 %.

Cependant, pour cette catégorie, le coût de la vie a baissé de 0,2 % au mois de juillet par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les personnes de moins de 65 ans vivant seules qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 107,7 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 1,1 % sur les douze derniers mois.

Les ménages appartenant à la classe de revenus les plus bas sont ceux qui ressentent le plus l'inflation

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le moins que le coût de la vie a le plus renchéri par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 1,6 %. En juillet, le renchérissement est resté stable.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 1,2 % depuis l'an passé, mais sont restés inchangés le mois dernier.

Le renchérissement le plus élevé en Suisse alémanique et rhéto-romane

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré l'inflation la plus élevée par rapport à l'an passé : elle s'y établit à 1,5 %. En juillet, le niveau des prix a baissé de 0,1 %.

Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'élève à 1,0 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a augmenté de 0,3 % en juillet.

*** Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau

moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix lissée sur 20 ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits (*). Si les chiffres, hors sections relatives aux types de ménages, aux catégories de revenus et aux régions linguistiques, ne sont pas marqués d'un astérisque, les données proviennent de l'IPC.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

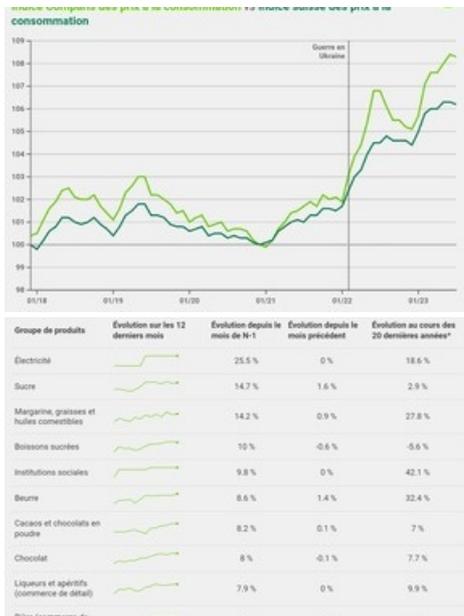
Pour en savoir plus :

Dirk Renkert
 Expert Argent
 Téléphone : 044 360 53 91
 E-mail : media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100910269> abgerufen werden.